

Les cégeps : UN LEVIER INCONTOURNABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL ET DURABLE DU QUÉBEC



Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires
2024-2025 du ministère des Finances du Québec

Crédit : IStock

Fédération des cégeps - Novembre 2023



Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024-2025 du ministère des Finances du Québec - Novembre 2023

Rehaussement des investissements associés aux plans d'action pour la réussite et la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026

- Augmenter la persévérance et le taux de diplomation des étudiantes et des étudiants
- Mesures à déployer :
 - o Maintien des allocations au niveau de 2022-2023 jusqu'à la fin des plans d'action
 - o Pérennisation de ces allocations au-delà de 2025-2026
 - o Bonification des investissements afin de permettre aux cégeps d'étendre et d'approfondir les actions déjà entreprises

Montant
nécessaire :
25 M\$

Pôles-réussite misant sur la valorisation des données et l'intelligence numérique

- Valoriser les données sur la réussite déjà disponibles dans les cégeps
- Améliorer le transfert de données vers les enseignantes et les enseignants pour leur permettre d'adapter leurs méthodes d'enseignement.
- Créer un pôle-réussite dans chaque cégep
- Mesure à déployer :
 - o Embauche d'une ressource experte par cégep afin d'habiliter le personnel enseignant à utiliser les données liées à la réussite.

Montant
nécessaire :
5 M\$

Amélioration de la maîtrise du français et promotion de la culture québécoise pour favoriser la réussite

- Hausser le taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français
- Bonifier les mesures d'aide en français
- Bonifier l'offre de perfectionnement pour soutenir le développement de la compétence langagière du personnel enseignant
- Mesures à déployer :
 - o Embauche de 100 ressources enseignantes ou professionnelles
 - o Allocation d'un budget de 5 M\$ aux cégeps pour offrir des activités visant à valoriser la culture québécoise

Montant
nécessaire :
15 M\$

Soutenir les travailleuses et les travailleurs qui poursuivront une formation menant à une AEC dans des professions jugées en déficit

- Atteindre des personnes dont le profil échappe aux mesures actuelles du MESS, soit celles qui ne peuvent poursuivre leurs études qu'à temps partiel et qui sont non admissibles aux mesures de soutien au revenu
- Viser la qualification des personnes sans diplôme postsecondaire, afin de combler des emplois de niveau technique en pénurie de main-d'œuvre
- Mesure à déployer :
 - o Octroi d'un incitatif financier équivalent au salaire minimum pour les personnes qui demeurent en emploi tout en poursuivant un parcours d'études à temps partiel

Montant
nécessaire :
35 M\$

Mise en œuvre du plan d'action pour l'écologisation du réseau collégial

- Favoriser l'adhésion et la participation de la communauté collégiale aux objectifs de développement durable et au processus d'écologisation
- Contribuer à la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028* du Québec
- Encourager le réseau des cégeps à atteindre la carboneutralité d'ici 2030
- Mesure à déployer :
 - o Embauche d'une ressource professionnelle en développement durable dans chacun des 48 cégeps du Québec

Montant
nécessaire :
5 M\$

Total des
demandes de
financement en
fonctionnement :

135 M\$

Total des
demandes de
financement en
investissement :

600 M\$

En complément des demandes en financement de fonctionnement, la Fédération réitère les besoins du réseau collégial exprimés dans son mémoire sur la recherche collégiale.

Offrir aux étudiantes et aux étudiants un logement à coût raisonnable

- Faciliter l'accès aux études supérieures en assurant l'accès à un logement abordable à proximité des cégeps
- Mesures à déployer en fonctionnement :
 - o Embauche d'une ressource par cégep afin d'accompagner les étudiantes et étudiants dans leurs recherches de logement
 - o Fonds garantissant les ententes avec des propriétaires de logement réservés à la population étudiante

Montant
nécessaire en
fonctionnement :
50 M\$

- Mesure à déployer en investissement :
 - o Rénovation des résidences étudiantes actuelles
 - o Bonification de l'offre de résidences étudiantes à travers le Québec

Montant
nécessaire en
investissement :
100 M\$

Offrir aux étudiantes et aux étudiants un environnement d'apprentissage adéquat

- Améliorer la qualité des bâtiments et des équipements afin de rendre les espaces sécuritaires et attractifs pour les étudiantes et les étudiants
- Mesures à déployer :

o Rehaussement des allocations normalisées d'investissement **150 M\$**

o Financement additionnel au PQI pour la réalisation de projets spécifiques **300 M\$**

o Maintien des infrastructures technologiques : pérennité des allocations liées au Plan d'action numérique, qui a pris fin en 2022-2023 **50 M\$**

Montant
nécessaire en
investissement :
500 M\$

Les cégeps en bref



48 et **105** sites
cégeps de formation sur
l'ensemble du territoire québécois
(formations préuniversitaires et techniques)



Des services de
formation continue
et aux **entreprises**
pour la requalification de la main-d'œuvre
et le rehaussement des compétences

Près de
200 000
étudiantes et étudiants

à l'enseignement régulier et à la formation continue¹



56 centres
collégiaux

de transfert de technologie
(CCTT) affiliés aux cégeps



5 écoles
nationales
spécialisées

chacune dans un domaine exclusif



Près de
50 000
récipiendaires de
diplômes d'études

collégiales annuellement, y compris les
diplômées et les diplômés de la formation continue

12,4
milliards

de dollars de
retombées
économiques
annuelles



¹ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction des indicateurs et des statistiques, Portail informationnel, système Socrate

² KPMG-SECOR, *La contribution économique des cégeps et des centres collégiaux de transfert de technologie*, novembre 2014. Mise à jour par la Fédération des cégeps en 2023.



Contexte québécois

Trois transitions en cours au Québec



Transition démographique :

réduit le bassin de travailleurs
disponibles et force des gains de
productivité



Transition technologique et numérique :

permet d'accroître la productivité et de
demeurer compétitif, mais implique un
changement de culture dans la
formation des travailleurs



Transition verte :

émergence des enjeux environnementaux,
sociaux et de gouvernance (ESG),
transformation énergétique, hausse du prix
de l'énergie, implique également le
développement de nouvelles formations³

La réussite de ces transitions passe, entre autres, par l'action des cégeps.

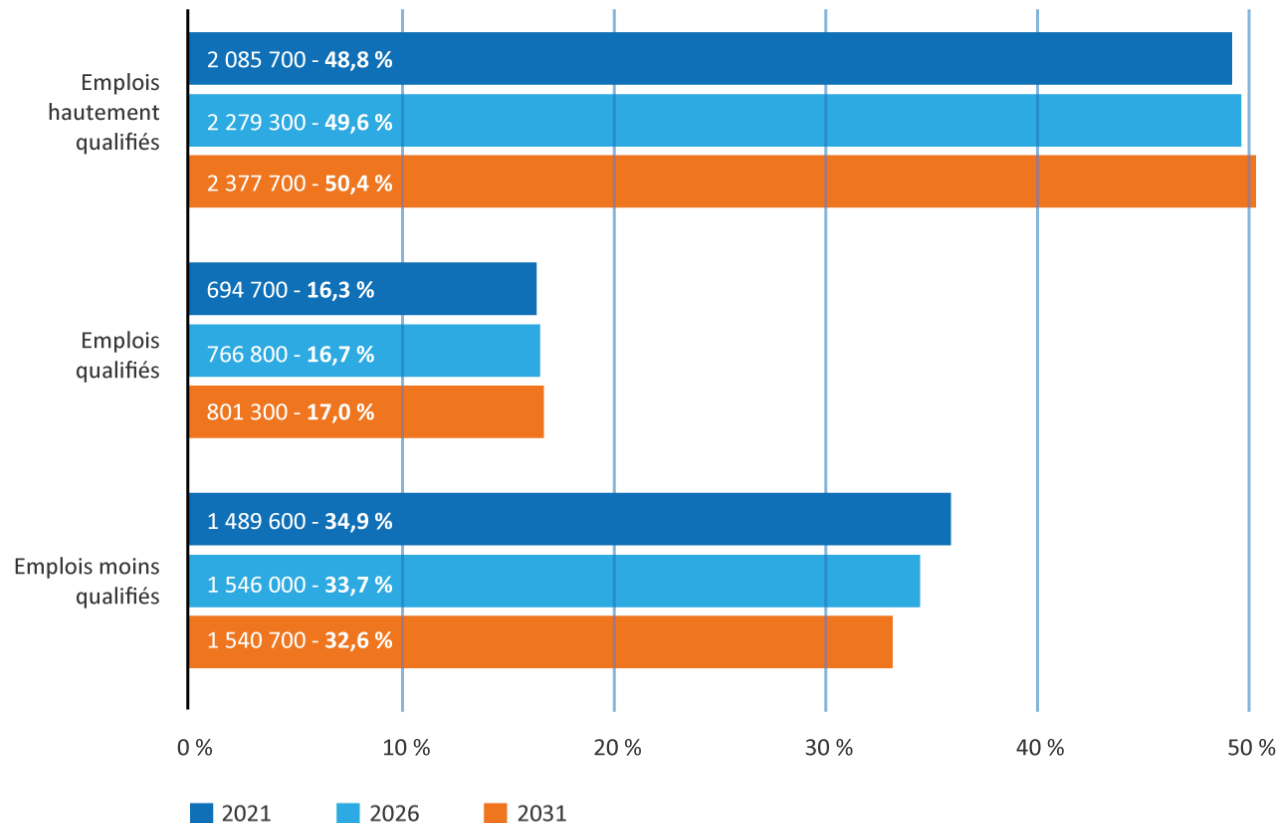
³ Savard, Simon. Institut du Québec, *Marché du travail : Quelques perspectives post-pandémie*, mai 2022.

Transition démographique

Le marché du travail exige de plus en plus des travailleuses et travailleurs « hautement qualifiés ».

50 % de tous les emplois au Québec dès 2026⁴ et cette tendance se poursuivra.

Part de l'emploi total en 2021, 2026 et 2031, selon le niveau de qualification
(en nombre et en pourcentage)



Légende des trois catégories d'emploi :

- **Hautement qualifiés** : exigent un diplôme d'études collégiales ou universitaires
- **Qualifiés** : exigent un diplôme d'études professionnelles (DEP) de niveau secondaire ou un diplôme d'une école de métier
- **Peu qualifiés** : requièrent un diplôme d'études secondaires (DES) générales ou moins

⁴ Emploi-Québec, État d'équilibre du marché du travail, 2022.

Transition démographique

Les obstacles liés à la main-d'œuvre constituent un enjeu majeur freinant la croissance des entreprises.

Part des entreprises du Québec qui s'attendent à rencontrer des obstacles liés au recrutement au cours des trois mois à venir



58,1 %
(T3 2023)

Taux de chômage au Québec, toujours près du creux historique (ISQ)



4,3 %
(Août 2023)

Nombre de postes vacants au Québec



178 545
(Juin 2023)

Part des entreprises qui s'attendent à éprouver des difficultés à fournir leurs biens et services

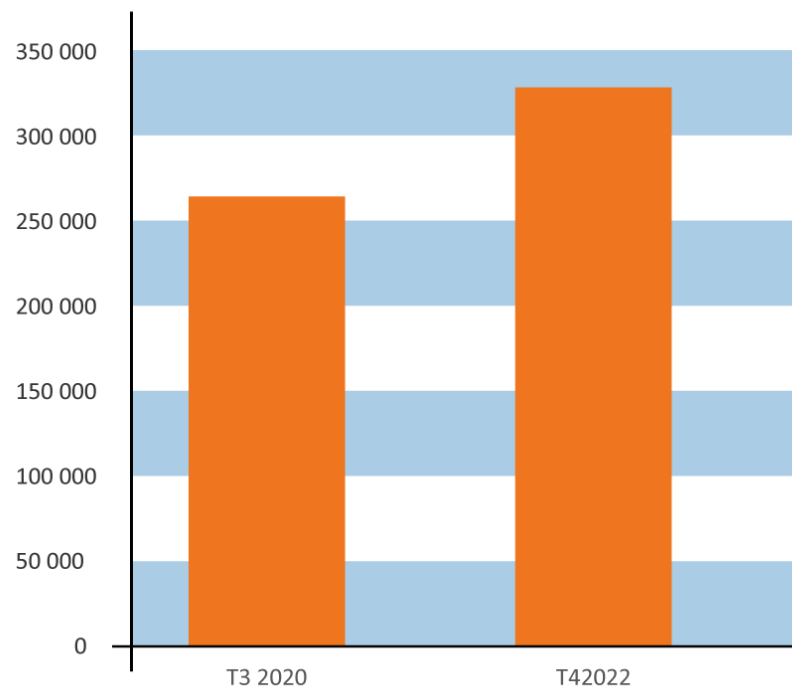


76 %
(T3 2023)

Transition technologique et numérique

Les compétences numériques sont en forte demande, à travers toutes les industries.

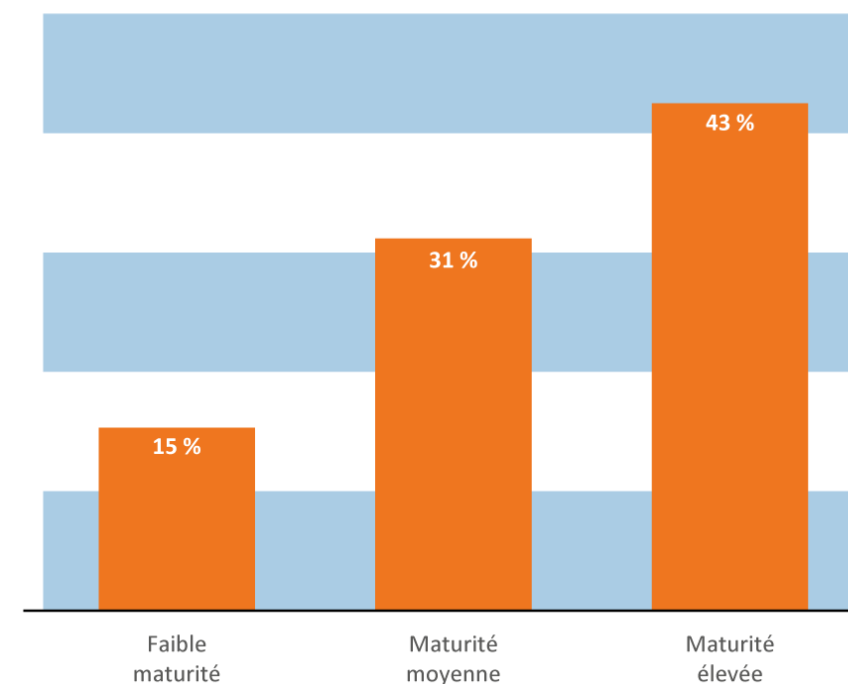
Nombre de professionnels en TI au Québec*



*Selon les codes de profession identifiés par TECHNOCompétences, à travers l'ensemble des industries; ** Données ajustées pour la saisonnalité.
Source : TECHNOCompétences, à partir des données spéciales de l'EPA de StatCan, 2023.

Les modèles d'affaires numériques perturbent les industries et intensifient la concurrence.

% d'entreprises* rapportant une marge bénéficiaire nette significativement au-dessus de la moyenne de leur industrie, selon leur niveau de maturité numérique



*Selon le % de répondants au sondage de Deloitte, auprès de 1 200 entreprises.
Source : Deloitte, « Uncovering the connection between digital maturity and financial performance », 2020.

Transition technologique et numérique

Les pénuries de « compétences », un phénomène en accélération

Part des entreprises canadiennes déclarant que leur main-d'œuvre n'était pas totalement compétente pour effectuer les tâches au niveau requis (StatCan)



56 %

Part des emplois qui subiront une attrition d'ici 2027 (WEF)



23 %

Part des compétences des travailleuses et travailleurs qui seront bouleversées d'ici 2027 (WEF)



44 %

Part des PME canadiennes ayant des difficultés à recruter des talents avec les compétences numériques requises (KPMG)



~70 %



Transition verte

Les effets néfastes des changements climatiques d'origine humaine continueront à s'intensifier.

Impacts étendus et substantiels observés, ainsi que les pertes et dommages connexes, attribués aux changements climatiques :

Disponibilité de l'eau et production alimentaire



Disponibilité
physique
de l'eau



Agriculture



Santé et
productivité des
animaux et du
bétail



Rendements de
la pêche et de la
production
aquacole

Santé et bien-être



Maladies
infectieuses



Chaleur,
malnutrition et
dommages liés aux
feux de forêts



Santé
mentale



Évacuation et
déplacements

Villes, installations et infrastructures



Dommages
liés aux
inondations



Dommages liés
aux tempêtes
dans les
milieux côtiers



Dommages aux
infrastructures



Dommages
aux secteurs
économiques
clés

Biodiversité et écosystèmes



Écosystèmes
terrestres



Écosystèmes
d'eau douce



Écosystèmes
océaniques

Changements à la structure des écosystèmes, aux aires de répartition des espèces et bouleversement des saisons



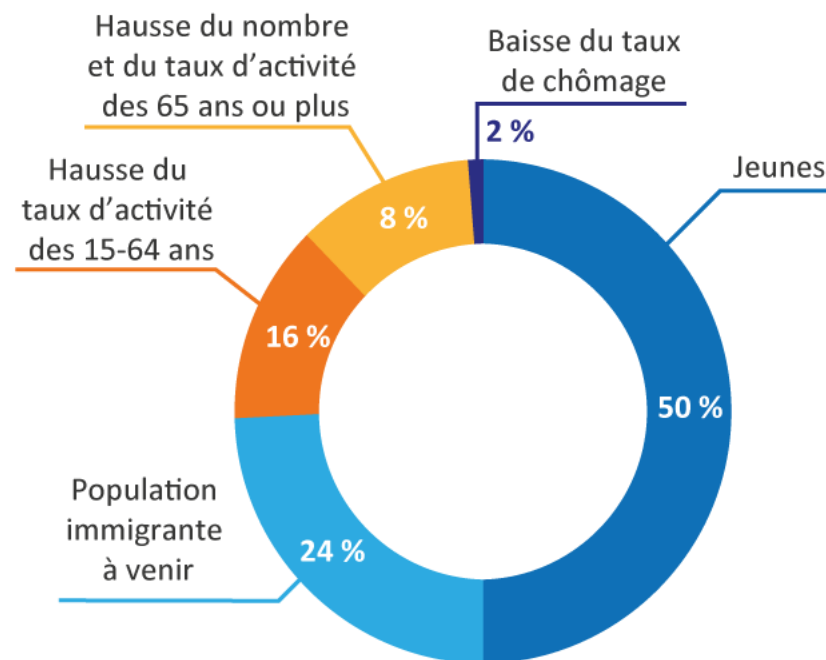
Les enjeux de main-d'œuvre se poursuivent au Québec et requièrent l'action des cégeps.

- Selon Emploi-Québec, près de 1,6 million d'emplois seront à pourvoir au Québec entre 2022 et 2031⁴.

Avenues possibles pour faire face à la situation :

- Augmenter le nombre de diplômées et de diplômés
- Accueillir plus d'étudiantes et d'étudiants étrangers francophones
- Requalifier des travailleuses et travailleurs dans des secteurs en déclin
- Prolonger la période de vie active, entre autres, par la requalification des travailleuses et travailleurs d'expérience

Provenance de l'offre de main-d'oeuvre à venir, 2022-2031



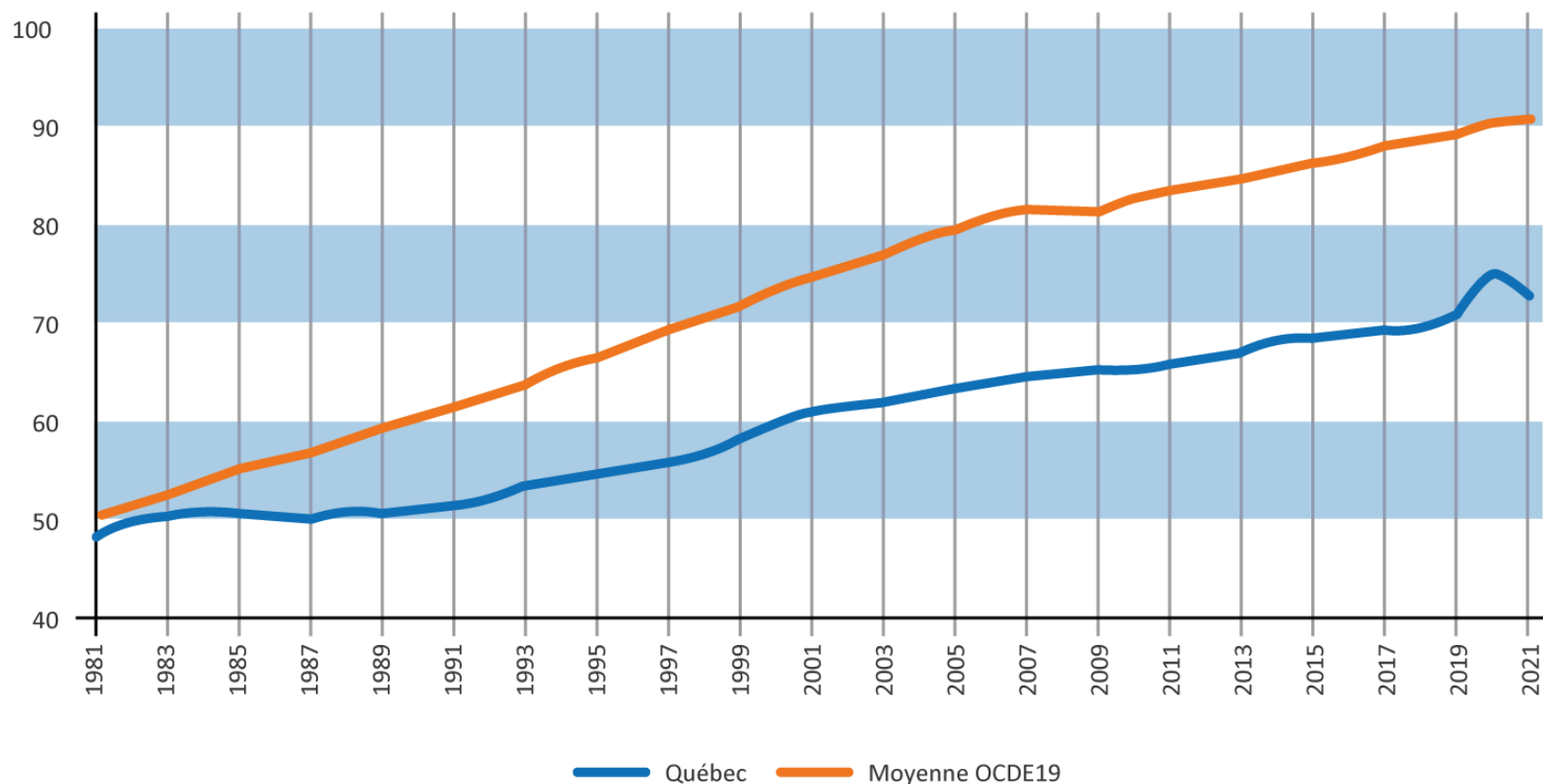
Source : Emploi-Québec (estimations).

⁴ Emploi-Québec, État d'équilibre du marché du travail, 2022.



Au-delà du nombre de travailleuses et de travailleurs, le Québec a un retard à rattraper en termes de productivité du travail :

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL
PIB en dollars canadiens de 2021 par heure travaillée à parité des pouvoirs d'achat

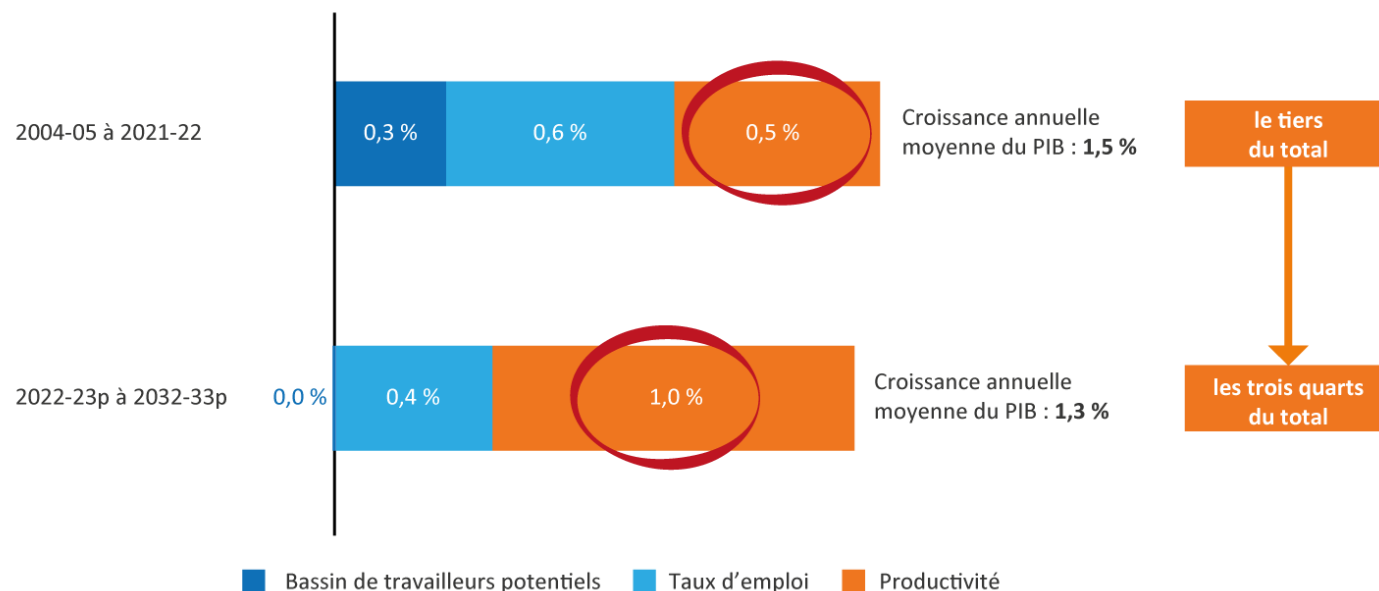


La croissance future devra dorénavant reposer davantage sur des gains de productivité

L'avantage tiré des composantes démographiques s'estompe d'année en année. La productivité deviendra alors le seul levier à la disposition du Québec pour appuyer la croissance de son économie⁵.

Dans la situation de pénurie de main-d'œuvre actuelle, la croissance économique n'est plus une question de cadence du travail, mais plutôt d'intelligence du travail, de son organisation plus judicieuse, qui passe par l'innovation, l'utilisation des plus récentes technologies, de même que l'investissement dans des outils plus performants, entre autres⁶.

Projection de la croissance du PIB réel selon les facteurs de croissance (en variation annuelle moyenne)



Pour augmenter sa productivité et éviter de dépendre du nombre d'heures travaillées, le Québec doit accroître la qualification de sa main-d'œuvre, historiquement inférieure à celle de l'Ontario. Cela passe notamment par la formation collégiale.

Source : Le Conference Board du Canada, calculs de l'IDQ.

⁵ Centre sur la productivité et la prospérité, Fondation Walter J. Somers et HEC Montréal, *Productivité et prospérité au Québec Bilan 2021*, mars 2022.

⁶ Vailles, Francis, *Le Québec poursuit son net rattrapage*, La Presse, 25 mai 2022. <https://www.lapresse.ca/affaires/chroniques/2022-05-25/productivite/le-quebec-poursuit-son-net-rattrapage.php>

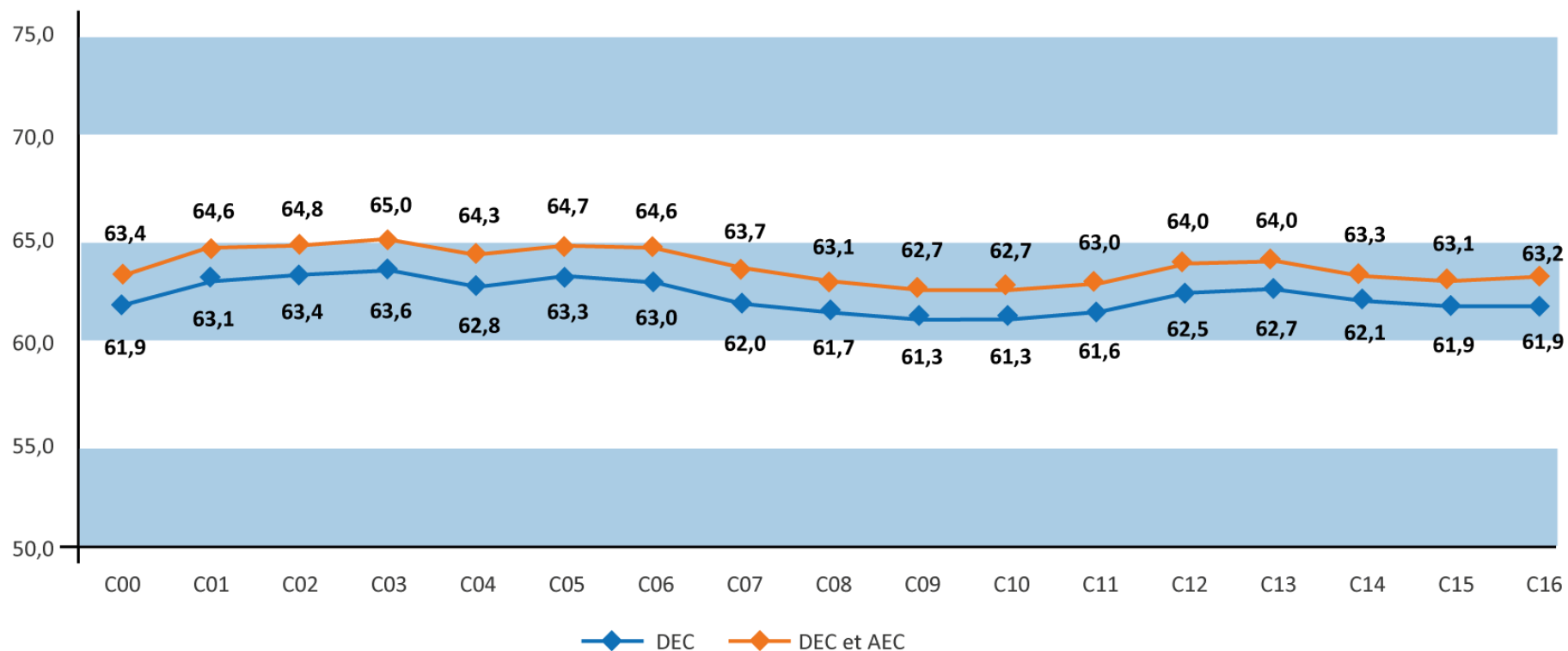


Contexte collégial



Seule une intervention musclée fera augmenter le taux de diplomation⁷.

Taux d'obtention d'un diplôme de niveau collégial (DEC ou AEC)*
chez des personnes inscrites initialement au DEC - cohortes 2000 à 2016 (en %)



Source : MÉES, DGSRG, DIS, CSE Indicateurs Cheminement collégial, version 2022

⁷ Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGSRG, DIS, CSE Indicateurs Cheminement collégial, données en date de 2022.

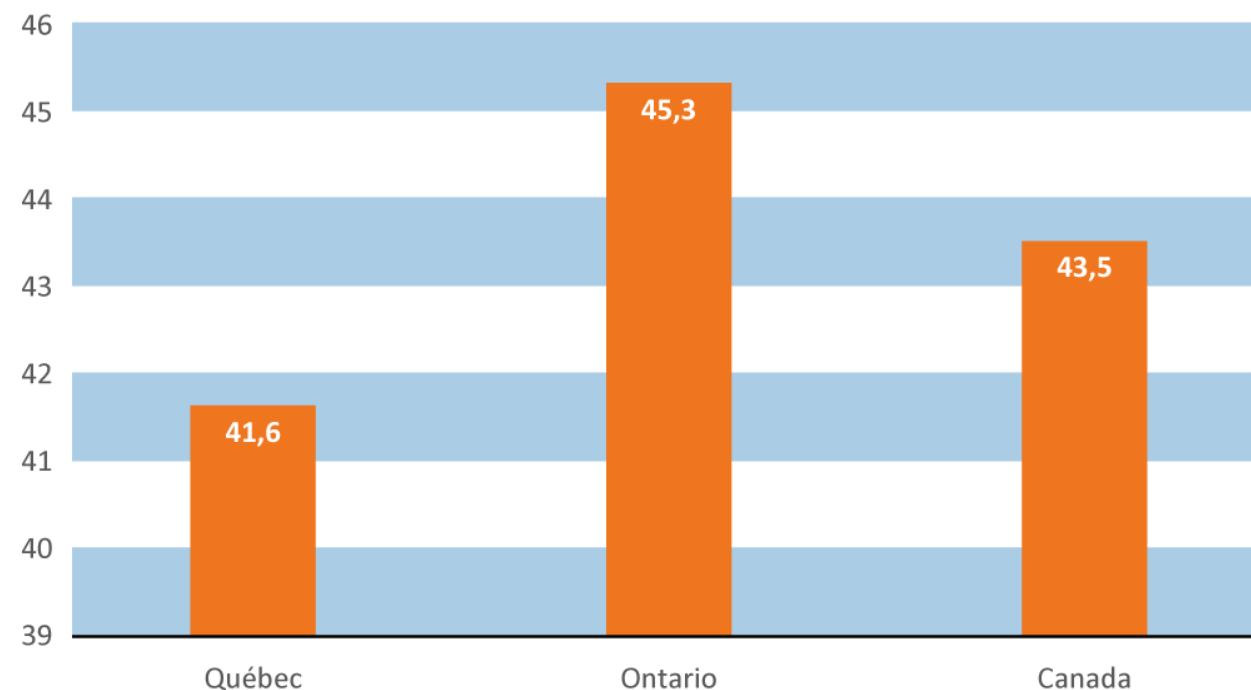


Des progrès concernant la diplomation chez les garçons peuvent encore et doivent être réalisés.

La diplomation postsecondaire chez les hommes est plus faible au Québec qu'ailleurs au Canada.

- En 2019, 41,6 % des personnes qui ont obtenu un diplôme postsecondaire au Québec étaient des hommes. Il s'agissait de la plus faible proportion parmi les provinces canadiennes.
- À titre comparatif, 45,3 % des diplômés postsecondaires étaient des hommes en Ontario⁸.

Part des diplômés masculins postsecondaires en 2019 (en %)



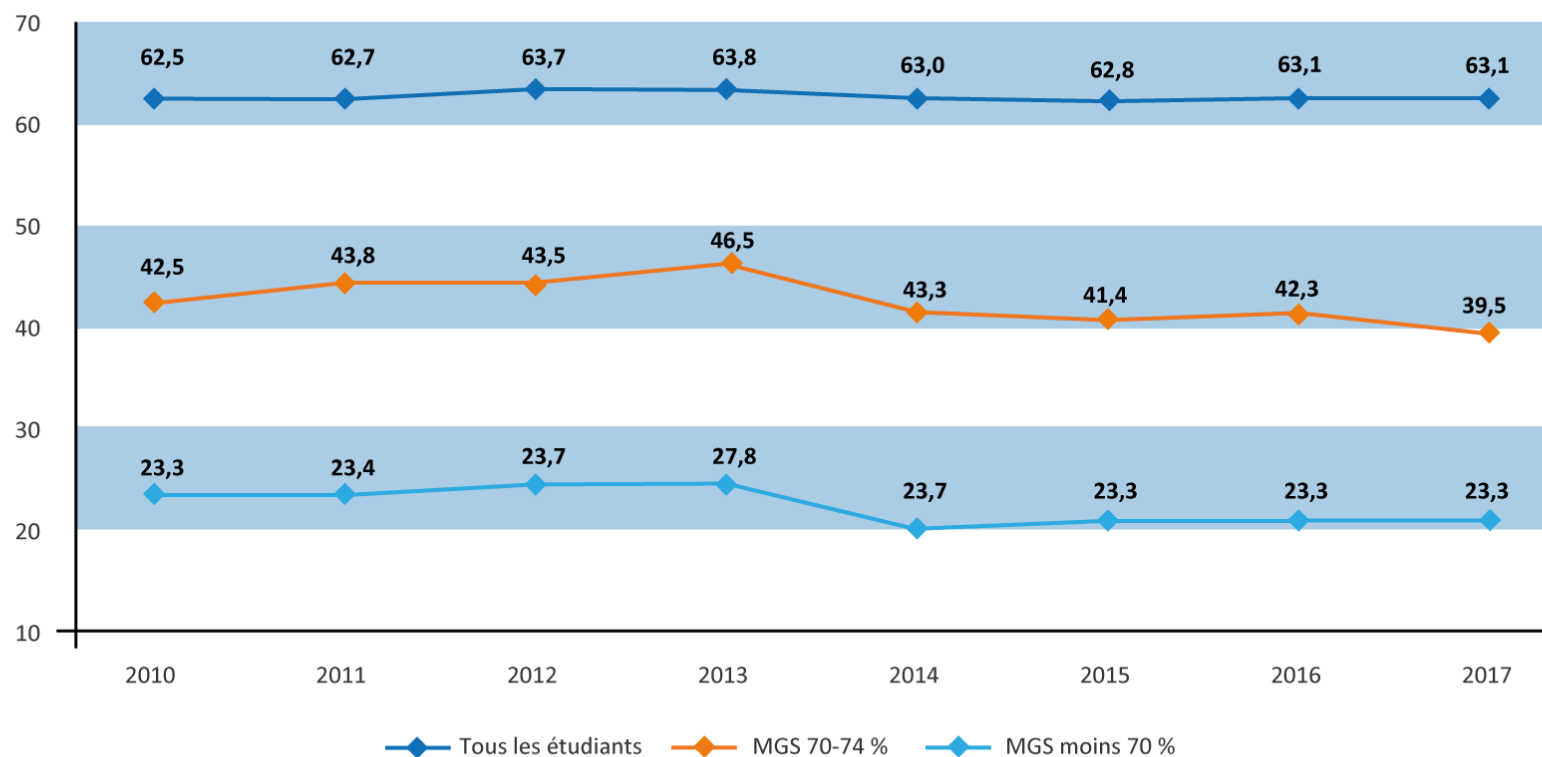
Source : Statistique Canada

⁸ Gouvernement du Québec, *Le point sur la situation économique et financière du Québec*, Fascicule - Accroître le potentiel économique du Québec, Automne 2023



Les étudiantes et les étudiants dont la moyenne générale au secondaire est en dessous de 75 % sont à fort risque d'échec⁹; pourtant le Québec a besoin de les qualifier.

Taux d'obtention du diplôme en 4 ans (secteur préuniversitaire) ou en 5 ans (secteur technique ou Tremplin)
chez les étudiantes et les étudiants - cohortes 2010 à 2017

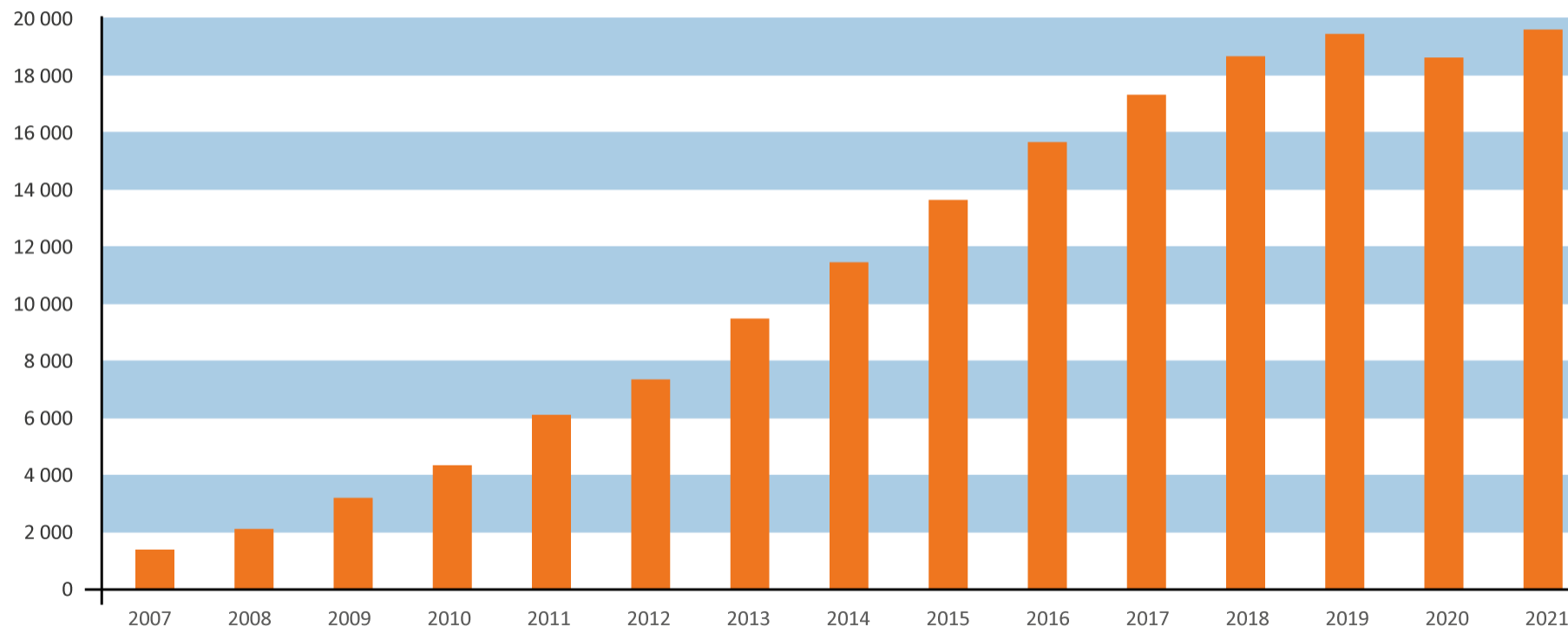


⁹ SRAM, Système PSEP-2, Tableau de série Diplomation, Diplomation 5, données en date de septembre 2023.



Une population étudiante avec des besoins particuliers qui augmente et à laquelle on ne répond pas adéquatement¹⁰

Effectif étudiant en situation de handicap à travers les années



¹⁰ Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), PFISG, DGPS, DSIG, portail informationnel Socrate, données en date du 2023-02-18



Un nouveau Plan stratégique du ministère de l'Enseignement supérieur qui fait écho au contexte actuel et dont la réalisation requiert l'apport des cégeps

Enjeu 1 : Développement économique, social, culturel et durable du Québec

Objectif 1.1 : Attirer davantage de personnes aux études supérieures
(l'ensemble des mesures du mémoire)

Objectif 1.2 : Accroître le niveau de scolarité de la population québécoise
(l'ensemble des mesures du mémoire)

Objectif 1.3 : Contribuer à la réponse aux besoins de main-d'œuvre du Québec
(l'ensemble des mesures du mémoire)

Objectif 1.4 : Soutenir la recherche et la culture de l'innovation
(voir le [mémoire](#) de la Fédération des cégeps sur la recherche collégiale)

Objectif 1.5 : Valoriser et accroître la maîtrise de la langue française en enseignement supérieur
(une des mesures du mémoire)



Enjeu 2 : Un réseau accueillant, accessible, ouvert sur le monde et orienté vers l'avenir

Objectif 2.1 : Soutenir la capacité d'accueil des établissements d'enseignement supérieur
(trois des mesures du mémoire)

Objectif 2.2 : Favoriser les collaborations, dans toutes les régions du Québec, entre les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs industriels et publics

Objectif 2.3 : Augmenter la mobilité étudiante régionale et la mobilité étudiante francophone internationale

Enjeu 3 : Une expérience étudiante propice à la réussite


Objectif 3.1 : Soutenir la persévérance et la réussite aux études supérieures
(deux des mesures du mémoire)

Objectif 3.2 : Soutenir les personnes dans leur formation tout au long de la vie
(une des mesures du mémoire)



À la lumière des enjeux soulevés, les mesures qui suivent permettront de :

- Rehausser le nombre de diplômés collégiaux et universitaires
- Soutenir la requalification des travailleuses et travailleurs et le rehaussement des compétences alors que le Québec n'a plus de chômeuses et de chômeurs à former
- Requalifier les travailleuses et travailleurs d'expérience afin de les inciter à prolonger leur carrière
- Conférer plus d'agilité aux cégeps pour leur permettre de mieux soutenir un marché de l'emploi en pleine mutation



Rehaussement des investissements associés aux plans d'action pour la réussite et la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026



Les sommes allouées à la réussite et à la santé mentale ont diminué alors que les besoins augmentent et que les actions doivent se poursuivre pour permettre d'atteindre les cibles du MES.

Objectifs

- Veiller au déploiement et au maintien à long terme des actions prévues au PARES
 - Augmentation du nombre de diplômés
 - Transitions interordres et intercycles harmonieuses
 - Consolidation et transfert des connaissances en matière de réussite pour cibler les actions reconnues et en assurer le déploiement chez le personnel enseignant
- Veiller au déploiement et au maintien à long terme des actions prévues au PASME
 - Soutien à la population étudiante dans la diversité de ses besoins et de ses caractéristiques pour soutenir la persévérance scolaire
 - Accessibilité aux services de santé mentale pour les membres de la communauté étudiante



Objectifs

- Rehausser le taux de diplomation des étudiantes et des étudiants ayant des besoins particuliers par l'adaptation des services auprès des sous-groupes ciblés, notamment auprès des étudiantes et des étudiants :
 - ayant une moyenne générale au secondaire (MGS) faible;
 - en situation de handicap, avec ou sans diagnostic;
 - autochtones;
 - issus de l'immigration;
 - garçons;
 - étudiantes et étudiants internationaux;
 - admis avec des unités manquantes du secondaire;
 - du cheminement Tremplin DEC;
 - à la formation non créditée.

Par exemple, les activités sportives favorisent la persévérance chez les garçons.

Mesures à déployer

- Maintien des allocations au niveau de 2022-2023 jusqu'à la fin des plans d'action
- Pérennisation de ces allocations au-delà de 2025-2026
- Bonification des investissements afin de permettre aux cégeps d'étendre et d'approfondir les actions déjà entreprises

Cible du MES : hausser le taux de participation aux études supérieures chez les 17-34 ans à 32,1% d'ici 2026-2027⁹.

Cible du MES : accroître le niveau de scolarité avec une proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires à 61,4% d'ici 2026-2027¹¹.



Montant
nécessaire :
25 M\$

¹¹ Ministère de l'Enseignement supérieur, *Plan stratégique 2023-2027*, Québec, 2023.



Pôles-réussite misant sur la valorisation des données et l'intelligence numérique



Objectifs

- Valoriser les données sur la réussite déjà disponibles dans les cégeps grâce aux méthodes de traitement de données développées et adaptées à leurs besoins.
- Améliorer le transfert de données sur la réussite vers les enseignantes et les enseignants, leur permettant d'adapter leurs méthodes d'enseignement afin de mieux soutenir la persévérance et la réussite des étudiantes et des étudiants.
- Miser sur le croisement de données permettant notamment d'identifier les barrières à la réussite, d'alimenter la recherche visant à améliorer les méthodes d'enseignement et d'adapter les services de soutien afin d'améliorer l'expérience étudiante.
- L'objectif ultime est la création d'un pôle-réussite dans chaque cégep.

Mesure à déployer

Soutien à l'embauche et au développement de l'expertise des ressources dans les cégeps visant l'exploitation des données en lien avec la réussite et la persévérance (mesure 3.3 du PARES) : embauche d'une ressource experte par cégep afin d'habiliter les enseignants à utiliser les données liées à la réussite

Cible du MES : d'ici 2026-2027, hausser le taux d'obtention d'une sanction des études collégiales

- en formation préuniversitaire à **72,5%**
- en formation technique à **61,4%**⁹

Cible du MES : d'ici 2026-2027, améliorer le taux global de réinscription au troisième trimestre d'études collégiales à 83%¹¹.



Montant
nécessaire :
5 M\$

¹¹ Ministère de l'Enseignement supérieur, *Plan stratégique 2023-2027*, Québec, 2023.



Amélioration de la maîtrise du français et
promotion de la culture québécoise pour
favoriser la réussite



« La maîtrise des compétences langagières constitue une pierre d'assise pour la réussite des études collégiales. Le déficit lié à la maîtrise de la langue semble figurer parmi les principales causes d'abandon ou de non-réussite des études¹³. »

Objectifs

- Renforcer la maîtrise du français - enjeu primordial en matière de réussite, en :
 - Améliorant les capacités en lecture dont la faiblesse constitue un frein important à l'intégration des jeunes au niveau collégial¹⁴;
 - Renforçant le développement des actions de valorisation de la langue française.
- Assurer la promotion de la culture québécoise dans les cégeps.

¹² Boivin, Marie-Claude, Chabot, Lison et Demeurme, Godelievre. *Rapport du comité d'expertes sur la maîtrise du français au collégial*, déposé au MES, Québec, janvier 2022.

Citation tirée de : Sauv , L., Debeurme, G., Martel, V., Wright, A. *et al. L'abandon et la pers verance aux  tudes postsecondaires*. Rapport final pr sent  au FRQSC-Rapport du comit  d'expertes sur la ma trise du fran ais au coll gial programme Actions concert es (Pers verance et r ussite scolaire). Qu bec : Gouvernement du Qu bec, 2007.

¹³ Gaudreault, M. *et al.* (2014), *L'int gration aux  tudes et l'engagement scolaire des coll giens : enqu te men e dans les r gions de Lanaudiere, de la Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ECOBES – Recherche et transfert*, C gep de Jonquiere, 152 p. et annexes.

Mesures à déployer

- Embauche de 100 ressources enseignantes ou professionnelles, selon les besoins et la disponibilité, pour bonifier :
 - Les mesures d'aide en français (centres d'aide, mesures pour les premiers cours de français et de philosophie, etc.)
 - L'offre de perfectionnement pour soutenir le développement de la compétence langagière du personnel enseignant et de la compétence à enseigner et à évaluer la compétence langagière des étudiantes et étudiants
- Allouer un budget de 5 M\$ aux cégeps pour offrir des activités visant à valoriser la culture québécoise

Cible du MES : hausser le taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial à 84 % d'ici 2026-2027¹¹.



Montant
nécessaire :
15 M\$

¹¹ Ministère de l'Enseignement supérieur, *Plan stratégique 2023-2027*, Québec, 2023.



Soutenir les travailleuses et les
travailleurs qui poursuivront une formation
menant à une AEC dans des professions
jugées en déficit



Les mesures actuellement déployées par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) concernent des personnes sans emploi ou visent à soutenir les entreprises.

Objectifs

- Atteindre des personnes dont le profil échappe aux mesures actuelles du MESS, soit celles qui ne peuvent poursuivre leurs études qu'à temps partiel et qui sont non admissibles aux mesures de soutien au revenu.
- Viser la qualification des personnes sur le marché du travail sans diplôme postsecondaire, contribuant ainsi à qualifier des personnes pour les emplois de niveau technique en pénurie de main-d'œuvre.
- Cibler les AEC dans les secteurs en pénurie¹⁴.

¹⁴ Emploi-Québec, *État d'équilibre du marché du travail*, 2022. Le diagnostic prévoit qu'en 2026, 51 professions seront en déficit de main-d'œuvre disponible et 183 professions seront en léger déficit de main-d'œuvre disponible au Québec.

Mesures à déployer

- Prévoir un incitatif financier pouvant être octroyé sous forme d'une bourse versée durant la formation, puis d'une bourse finale remise à la réussite de l'AEC pour les personnes qui demeurent en emploi tout en poursuivant un parcours d'études à temps partiel.
- Faire en sorte que l'incitatif total remis soit équivalent au salaire minimum reçu pour les heures de formation, en guise de reconnaissance du temps investi et de la conciliation travail-études-responsabilités personnelles vers la poursuite de l'objectif de rehaussement de compétences.

Cible du MES : augmenter le taux de participation aux études supérieures chez les 35-55 ans de 18 % d'ici 2026-2027¹¹.

Cible du MES : atteindre une proportion de 25,6% de nouveaux inscrits dans les programmes menant à des professions visées par l'Opération main-d'œuvre, d'ici 2026-2027¹¹.



Montant
nécessaire :
35 M\$

¹¹ Ministère de l'Enseignement supérieur, *Plan stratégique 2023-2027*, Québec, 2023.



Mise en œuvre du plan d'action pour l'écologisation du réseau collégial



Objectifs

- Intégrer le développement durable dans la culture institutionnelle des cégeps
- Contribuer à la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028* du Québec
- S'inscrire dans la mise en œuvre du *Plan pour une économie verte 2030* du gouvernement du Québec

Le réseau des cégeps vise à atteindre la carboneutralité d'ici 2030¹⁵.

¹⁵ Fédération des cégeps, 2022, *Plan d'action pour l'écologisation du réseau des cégeps 2022-2024*.

Mesures à déployer

- Embauche d'une ressource professionnelle en développement durable dans chacun des 48 cégeps du Québec, dont le mandat sera :
 - d'élaborer, déployer et soutenir la mise en œuvre d'une politique en développement durable dans chaque cégep qui favorise la saine gestion des matières résiduelles, l'approvisionnement responsable, la réduction de l'utilisation de l'eau potable, l'économie d'énergie, la mobilité durable, la réduction de l'empreinte carbone et de l'empreinte numérique ainsi que la construction écologique.

La démarche d'écologisation entreprise par le réseau collégial répond à la cible 5.9.1. de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028* du Québec visant à accroître le pourcentage d'établissements qui adoptent une démarche de développement durable¹⁶.



Montant
nécessaire :
5 M\$

¹⁶ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*, Québec, 2023.

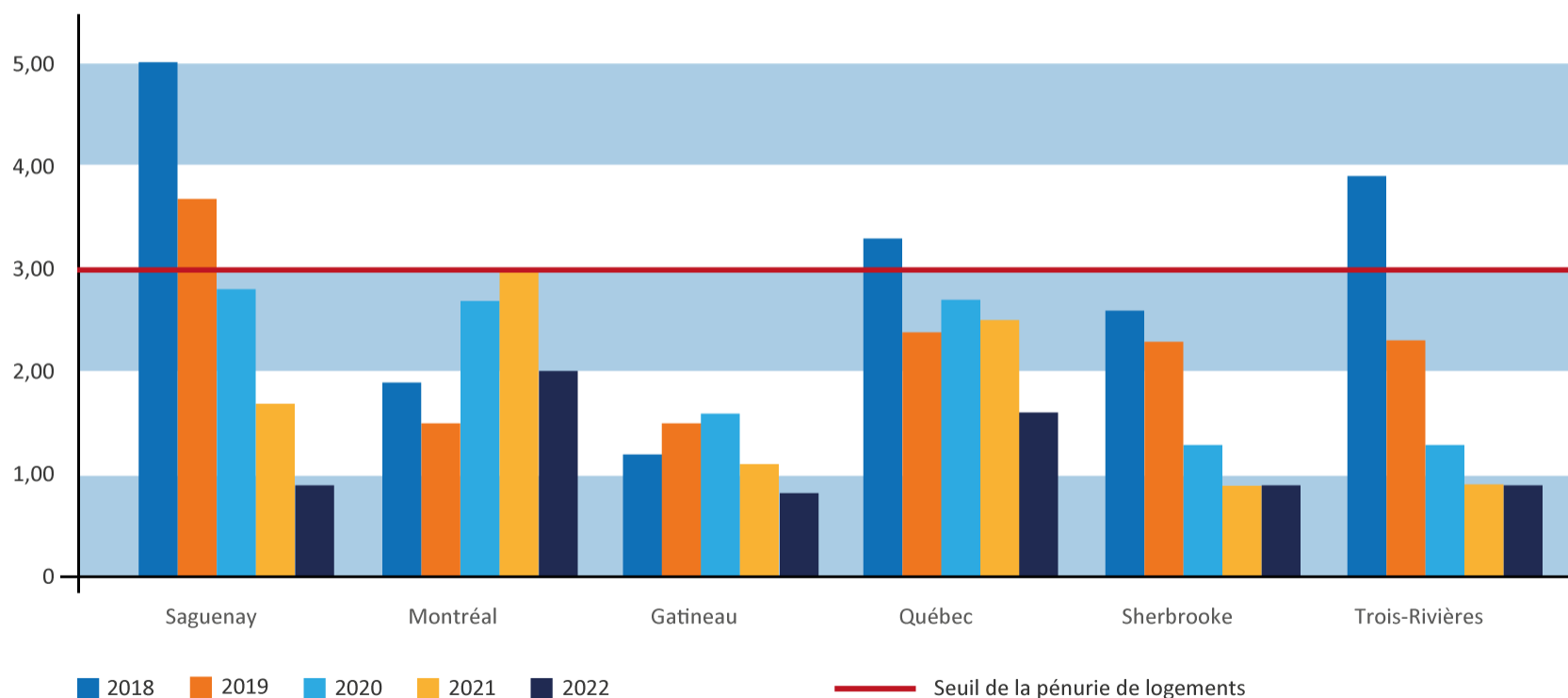


Offrir aux étudiantes et aux étudiants un logement à coût raisonnable



Toutes les régions du Québec vivent une pénurie de logements locatifs.

Taux d'inoccupation (%) des appartements locatifs d'initiative privée par région métropolitaine de recensement (RMR)



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Enquête sur les logements locatifs*, 2018 à 2022.

La population étudiante est davantage exposée aux hausses de loyers

La hausse des loyers a été particulièrement marquée dans les logements qui ont connu un roulement de leurs occupants. Les ménages étudiants subissent tout autant qu'ils contribuent à cette croissance importante des loyers en raison de leur haute mobilité résidentielle¹⁷.

Comparaison entre le loyer médian mensuel global déboursé par les étudiant.es locataires dans le parc de logements privés (ÉCLAIR) et l'ensemble de la population (SCHL) à Montréal en 2022, selon la taille du logement

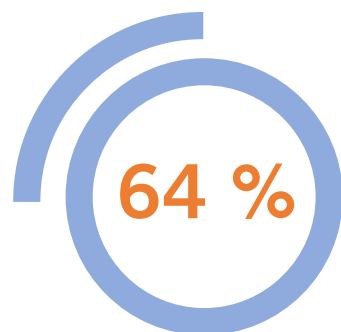
Taille du Logement	ÉCLAIR 2023	SCHL (octobre 2022)	Écart ÉCLAIR - SCHL (\$)	Écart ÉCLAIR - SCHL (%)
Studio	865 \$	725 \$	+ 140 \$	19,3 %
1 cc	1 050 \$	826 \$	+ 224 \$	27,1 %
2 cc	1 195 \$	913 \$	+ 282 \$	30,9 %
3 cc et plus	1 530 \$	1 150 \$	+ 380 \$	33,0 %
Tous	865 \$	725 \$	+ 140 \$	19,3 %

Source : Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE), Rapport ÉCLAIR 2023 : Le logement étudiant à Montréal, 16 août 2023.

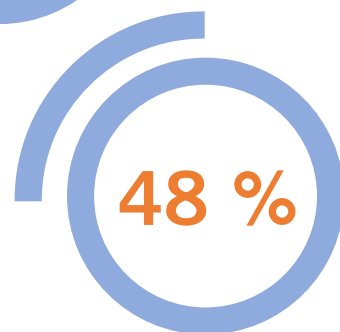
¹⁷ Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE), Rapport ÉCLAIR 2023 : Le logement étudiant à Montréal, 16 août 2023.

Les étudiantes et étudiants sont des locataires particulièrement vulnérables.

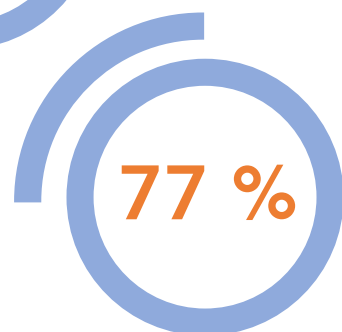
En 2021, parmi les étudiantes et étudiants universitaires locataires¹⁸ :



allouaient plus de 30 % de leur revenu annuel au paiement du loyer, et ce, en incluant dans le revenu les prêts, les bourses et l'aide parentale



avaient des dettes liées aux études



ne recevaient aucune aide parentale pour le paiement du loyer

Bien que ces données concernent la population étudiante universitaire, la réalité est la même chez la population étudiante collégiale.

¹⁸ Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE), Rapport PHARE 2021 : *Le logement étudiant au Québec*, janvier 2022



Objectifs

- Faciliter l'accès aux études supérieures en assurant l'accès à un logement abordable à proximité des cégeps
- Permettre une meilleure mobilité étudiante sur le territoire québécois

Mesures à déployer en fonctionnement

- Prévoir une ressource par cégep afin d'accompagner les étudiantes et étudiants dans leurs recherches et faciliter les maillages avec des propriétaires de résidences unifamiliales
- Prévoir une mesure en soutien à des modèles souples et adaptés à la situation de chaque cégep. (Par ex. : entente de services avec promoteur, acquisition d'immeubles avec contrats de gestion, partenariat public-privé pour la construction de nouveaux immeubles, ententes avec des organismes sans but lucratif, etc.)



Montant
nécessaire :
50 M\$ en
fonctionnement

(embauche d'une ressource par cégep et Fonds garantissant les ententes avec des propriétaires de logement réservés à la population étudiante)

Mesures à déployer en investissement

- Rénover les résidences étudiantes actuelles pour offrir un environnement propice à la poursuite d'études supérieures
- Bonifier l'offre de résidences étudiantes à travers le Québec pour répondre à la forte demande pour du logement étudiant à coût raisonnable





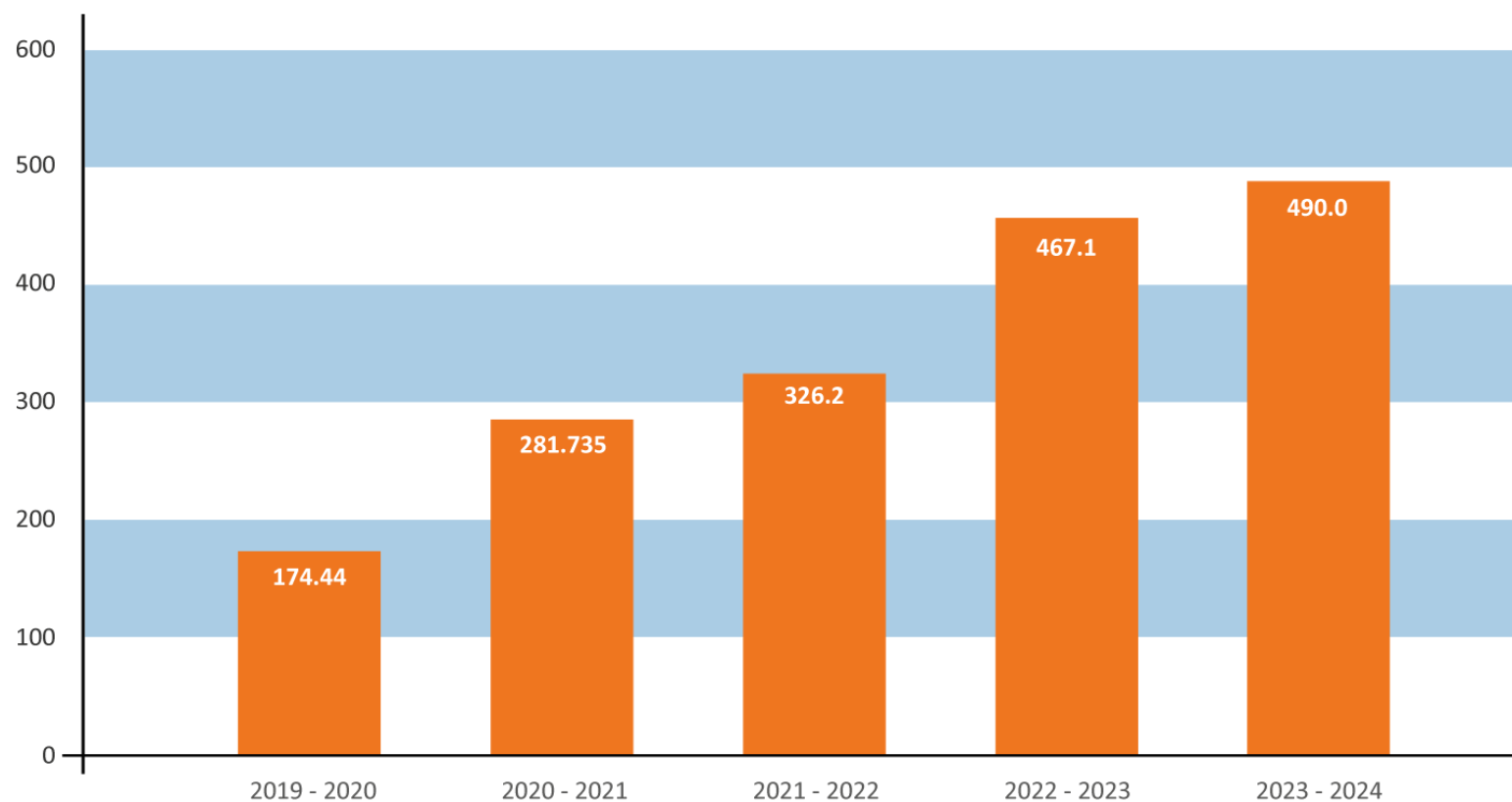
Priorité en investissement :

Offrir aux étudiantes et aux étudiants un environnement d'apprentissage adéquat



Le gouvernement du Québec s'est donné une cible correspondant à 70 % du parc immobilier des cégeps avec une cote d'état A-B-C d'ici mars 2026¹⁹ afin de corriger la tendance à la hausse du déficit de maintien d'actifs dans le réseau.

Déficit de maintien d'actifs du réseau collégial (M\$)



¹⁹ Gouvernement du Québec, *Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures, 2023-2024*



Objectifs

- Rattraper le retard actuel des cégeps en matière d'installations et d'équipements
- Continuer le déploiement d'équipements spécialisés
- Faire face à l'augmentation des coûts de réalisation des travaux et d'acquisition d'équipements
- Soutenir et harmoniser les capacités du réseau collégial face aux enjeux de ressources informationnelles
- Assurer la continuité de l'offre de services TI en contexte de ressources limitées
- Mettre en œuvre les orientations du *Plan de transformation numérique de l'enseignement supérieur* (PTN-ES)

Mesures à déployer

Financement à 100 % des besoins liés au mobilier et aux équipements

Rehaussement des allocations normalisées d'investissement (réfection, transformation, résorption du déficit de maintien d'actif)

Montant
nécessaire :
150 M\$

Financement additionnel au Plan québécois des infrastructures (PQI) pour la réalisation de projets spécifiques d'infrastructures collégiales

Montant
nécessaire :
300 M\$

Mesures à déployer

Financement à 100 % des besoins liés au mobilier et aux équipements

Maintien des infrastructures technologiques : pérennité des allocations liées au *Plan d'action numérique*, qui a pris fin en 2022-2023

Montant
nécessaire :
50 M\$

Cible du MES : faire passer le taux de réalisation des solutions immobilières permettant de soutenir la capacité d'accueil des établissements d'enseignement supérieur de 28 % en 2022-2023 à 80 % en 2026-2027¹¹

¹¹ Ministère de l'Enseignement supérieur, *Plan stratégique 2023-2027*, Québec, 2023.

Autres constats et demandes

- Dans le contexte du chantier sur la recherche collégiale entrepris par les ministères de l'Enseignement supérieur et de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie afin de valoriser et de propulser ce maillon essentiel de la recherche et développement au Québec, un plan d'action devrait être déposé cette année.
- Déjà, un constat unanime a été effectué par l'ensemble des acteurs réunis selon lequel le financement actuel pour la recherche collégiale est anémique.
- En vue de l'annonce du plan d'action qui découlera de ses travaux, la Fédération réitère les besoins du réseau collégial exprimés dans son [mémoire](#).



Les priorités du réseau collégial :

Priorités en fonctionnement	
Rehaussement des investissements associés au PARES et PASME	25 M\$
Pôles-réussite misant sur la valorisation des données et l'intelligence numérique	5 M\$
Amélioration de la maîtrise du français et promotion de la culture québécoise pour favoriser la réussite	15 M\$
Soutenir les travailleuses et les travailleurs qui poursuivront une formation menant à une AEC dans des professions jugées en déficit	35 M\$
Mise en œuvre du plan d'action pour l'écologisation du réseau collégial	5 M\$
Offrir aux étudiantes et aux étudiants un logement à coût raisonnable	50 M\$
Priorités en investissement	
Offrir aux étudiantes et aux étudiants un logement à coût raisonnable	100 M\$
Offrir aux étudiantes et aux étudiants un environnement d'apprentissage adéquat	500 M\$





Sources

1. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction des indicateurs et des statistiques, Portail informationnel, système Socrate
2. KPMG-SECOR, *La contribution économique des cégeps et des centres collégiaux de transfert de technologie*, novembre 2014. Mise à jour par la Fédération des cégeps en 2023.
3. Savard, Simon. Institut du Québec, *Marché du travail : Quelques perspectives post-pandémie*, mai 2022.
4. Emploi-Québec, *État d'équilibre du marché du travail, 2022*.
5. Centre sur la productivité et la prospérité, Fondation Walter J. Somers et HEC Montréal, *Productivité et prospérité au Québec Bilan 2021*, mars 2022. 7
6. Francis Vailles, *Le Québec poursuit son net rattrapage*, La Presse, 25 mai 2022. <https://www.lapresse.ca/affaires/chroniques/2022-05-25/productivite/le-quebec-poursuit-son-net-rattrapage.php>
7. Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGSRG, DIS, CSE Indicateurs Cheminement collégial, données en date de 2022.
8. Gouvernement du Québec, *Le point sur la situation économique et financière du Québec*, Fascicule Accroître le potentiel économique du Québec, Novembre 2023
9. SRAM, Système PSEP-2, Tableau de série Diplomation, Diplomation 5, données en date de septembre 2023.
10. Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), PFISG, DGPS, DSIG, portail informationnel Socrate, données en date du 2023-02-18.
11. Ministère de l'Enseignement supérieur, *Plan stratégique 2023-2027*, Québec, 2023.
12. Boivin, Marie-Claude, Chabot, Lison et Demeurne, Godelievre. *Rapport du comité d'expertes sur la maîtrise du français au collégial*, déposé au ministère de l'Enseignement supérieur, Québec, janvier 2022.
Citation tirée de : Sauvé, L., Debeurme, G., Martel, V., Wright, A. *et al. L'abandon et la persévérance aux études postsecondaires*. Rapport final présenté au FRQSC-Rapport du comité d'expertes sur la maîtrise du français au collégial programme Actions concertées (Persévérance et réussite scolaire). Québec : Gouvernement du Québec, 2007.
13. Gaudreault, M. *et al.* (2014), *L'intégration aux études et l'engagement scolaire des collégiens : enquête menée dans les régions de Lanaudière, de la Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ECOBES – Recherche et transfert*, Cégep de Jonquière, 152 p. et annexes.
14. Emploi-Québec, *État d'équilibre du marché du travail, 2022*. Le diagnostic prévoit qu'en 2026, 51 professions seront en déficit de main-d'œuvre disponible et 183 professions seront en léger déficit de main-d'œuvre disponible au Québec.
15. Fédération des cégeps, 2022, *Plan d'action pour l'écologisation du réseau des cégeps 2022-2024*.
16. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*, Québec, 2023.
17. Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE), Rapport ÉCLAIR 2023 : *Le logement étudiant à Montréal*, 16 août 2023.
18. Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE), Rapport PHARE 2021 : *Le logement étudiant au Québec*, janvier 2022.
19. Gouvernement du Québec, *Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures, 2023-2024*.